



**Loire-Atlantique
à Gauche**
écologique et solidaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Myriam BIGEARD
Freddy HERVOCHON**

Conseiller·ère·s
départementaux·ales
du Canton de Rezé 1

Regroupant les communes
de Bouaye, Bouguenais, Bouaye, Rezé
nord, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, et
Saint-Léger-les-Vignes

Aéroport de Nantes Atlantique : Réaction de Myriam BIGEARD et Freddy HERVOCHON, Conseiller·ère.s départementaux.ales du Canton Rezé 1

Lundi dernier le gouvernement a tranché et a donc choisi de rayer le bourg de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu en rallongeant la piste actuelle de l'aéroport de Nantes Atlantique de 400m au sud.

Nous prenons acte de la décision du gouvernement mais nous ne pouvons absolument pas nous en satisfaire. En renonçant au transfert aucune des propositions soumises à la concertation par l'État ne pouvait permettre de concilier protection des populations et développement aéroportuaire.

L'État avait alors demandé aux élu.e.s et aux habitant.e.s du sud Loire de choisir entre la peste (allongement de la piste), le typhus (la piste en V) et le choléra (la piste transversale). Le gouvernement a donc fait le choix de la peste. Cette décision est dramatique pour les habitant.e.s de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu en premier lieu, mais également pour l'ensemble des riverain.e.s concerné.e.s.

Nous nous interrogeons également sur le sens de la concertation sur le réaménagement de l'aéroport, lancée par l'État du 27 mai au 31 juillet dernier. Lors de cette concertation, les élu.e.s et habitant.e.s du sud Loire s'étaient mobilisés massivement. Ils avaient majoritairement exprimé leur souhait du transfert de l'aéroport et avaient rejeté les différentes propositions soumises par l'État. C'est la seconde fois que le gouvernement trahit ainsi la parole des citoyen.ne.s de Loire-Atlantique.

En effet, pour rappel, le 17 janvier 2018 l'État avait fait le choix d'abandonner le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Cette décision du gouvernement allait à l'encontre du résultat du référendum de 2016 où le « oui au transfert » l'avait remporté à 55.17%.

En choisissant de maintenir l'aéroport sur le site de Nantes Atlantique et d'allonger la piste actuelle de 400m vers le sud on assiste une nouvelle fois à un déni de démocratie de la part du gouvernement.

Depuis toujours notre priorité absolue est la protection des populations c'est pourquoi nous serons particulièrement vigilants quant à l'application des mesures d'interdiction des vols de nuits et l'indemnisation des riverain.e.s pour lesquelles le Premier ministre avait promis « des compensations exemplaires ».

Nous sommes solidaires des habitant.e.s de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et de Bouguenais ainsi que de l'ensemble des riverain.e.s impacté.e.s, et nous serons aux côtés des maires des communes concernées.

**Groupe des élu·e·s
Loire-Atlantique à Gauche
du Conseil départemental
de Loire-Atlantique**

3 quai Ceineray

44041 Nantes cedex 1

Tél. 02 40 99 78 56

Courriel : 44agauche@gmail.com

**Suivez-nous
sur les réseaux sociaux !**



LoireAtlantiqueAGauche



@44_a_Gauche



44agauche